

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

L'an deux mille vingt-deux, le treize avril à 09h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières dûment convoqué, s'est réuni en session ORDINAIRE et à la salle Gaston Defferre au Conseil Départemental de l'Aude, sous la Présidence de Monsieur Eric MENASSI, Président du SMMAR.

Nombre de délégués en exercice : 32

Nombre de délégués présents ou représentés : 19

Date de convocation du Comité : 5 avril 2022

TITULAIRES PRESENTS :			
Mesdames	CHALAVOUX Joëlle	Conseil Départemental 11	
	VERGNES Magali	Conseil Départemental 11	
	VIEU Brigitte	SIAH Fresquel	
Messieurs	MENASSI Eric	SM Aude Centre	
	DEMANGEOT François	SIAH Fresquel	
	DEDIES Daniel	Conseil Départemental 11	
	JAMMES Michel	SIAH Berre et Rieu	
	VERGE Jean-Luc	SIAH Fresquel	
	MAGRO Christian	SM Aude Centre	
	BARDIES Pierre	SMAH Haute Vallée de l'Aude	
	FAURAN Jean Paul	SIAH Corbières Maritimes	
	DEVIC Bernard	SIAH Corbières Maritimes	
	BELART Xavier	SM du Delta de l'Aude	
	RIO Jean Louis	SM du Delta de l'Aude	
	HERNANDEZ André	Syndicat de Bassin Orbieu Jourres	
TITULAIRES REPRESENTES :			
	AZAIS DE VERGERON Gilles (SIAH Fresquel)	représenté par	DIMON Jacques
	MATEILLE Séverine (CD11)	représenté par	LARRUY Marie Ange
	BOYER CORCUFF Marie Laure (SIAH Corbières Maritimes)	représenté par	PUJOL Michel
	FABRE Alain (SMAC)	représenté par	SIRE Bernadette

Mme. Magali VERGNES a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Président soumet au Comité Syndical le rapport relatif au Budget Primitif 2022. Cf annexe n° 2 et 2 bis

BUDGET PRIMITIF 2022 :

Avec les opérations d'ordres,

- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 455 206.84 € après affectation en totalité de l'excédent de fonctionnement antérieur (+ 39 617.10 €) et les opérations d'ordre (109 284.24 €)
- pour la section de fonctionnement, l'affectation de l'excédent de fonctionnement antérieur au Budget Primitif 2022, comme proposé précédemment, entraîne un sur-équilibre du budget en section de fonctionnement, présenté ci-dessous :

BP 2022	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	3 590 556.24 €	3 832 643.95 €
Investissement	455 206.84 €	455 206 84 €
Total général BP 2022	4 045 763.08 €	4 287 850.79 €

(* dont 242 087.71 € voté en sur équilibre)

Conformément à l'article L1612-6 du CGCT, ne sont pas considérés comme étant en déséquilibre (en plus ou en moins) au sens de l'article L1612-4, les budgets : "dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent ».

Le Président propose d'appliquer l'article 1612-6 du CGCT et de voter le budget primitif 2022 en sur-équilibre en section de fonctionnement (+ 241 287.71 €), afin d'assurer un minimum de trésorerie au SMMAR.

DEPENSES 2022

I. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

Elles s'élèvent à 3 590 556.24 € et correspondent aux :

- le plan d'actions du SMMAR
- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Frais financiers
- Charges exceptionnelles
- Opérations d'ordre

CHARGES DE PERSONNEL et ELUS pour 1 670 000 €

Pour mettre en œuvre la politique définie, le SMMAR pourrait employer en 2022, 31 agents soit :

- la création d'un nouveau poste de chargé de mission GEMAPI, planification territoriale afin de dédoubler le poste actuel et répondre aux nombreuses sollicitations de terrain. Cet agent aura également la charge le suivi de l'étude sur l'évolution des SAGES du Bassin versant de l'Aude.
- la création d'un poste de chargé de mission Hydromorphologie à l'automne 2022 afin de suivre et accompagner l'ensemble des dossiers hydromorphologies sur l'ensemble du bassin versant et éventuellement le suivi technique de la démarche DPF.

Mouvements des agents : départ et remplacement poste pour poste pour l'année 2022.

- l'embauche d'un technicien de rivière en CDD pour le remplacement de 2 techniciennes de rivières en congés maternité au cours de l'année 2022
- le remplacement d'un technicien de rivière sur le secteur de la Berre et des Corbières maritimes, en lieu et place du technicien quittant son poste (projet personnel)
- l'embauche de l'apprenti à la fin de son contrat d'apprentissage en tant que technicien de rivière (1er septembre 2022) et affectation sur la HVA,
- l'embauche d'un géomaticien pour pallier le remplacement du chargé de mission

Dans les charges sont comptés la participation au COS du SMMAR, les frais d'astreintes, les frais de médecine professionnelle et les avancements de grade et d'échelon sur l'année

CHARGES A CARACTERE GENERAL pour 319 257 €

Ces charges nécessaires au bon fonctionnement de la structure sont en augmentation par rapport à 2021, notamment en rapport avec l'inflation du cout des énergies et des fournitures Et de la prévision du plan de formation 2022 (plus important comparé à l'année précédente)
Elles ne font l'objet d'aucun financement.

CHARGES FINANCIERES ET CHARGES EXCEPTIONNELLES pour 6 750 €

Ces frais correspondent aux frais de dossier et intérêts liés à une ligne de trésorerie qu'il sera nécessaire de renouveler à l'automne

CHARGES EXCEPTIONNELLES pour 3000 €

En cas d'annulation de titres

OPERATIONS D'ORDRES

Ces frais correspondent aux dotations aux amortissements pour 71 805.01 €

D'un virement à la section d'investissement pour équilibre d'un montant de 37 479.23 €

PLAN d' ACTIONS

Cf détail du plan d'actions.

II. DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Elles s'élèvent à 455 206.84 € et correspondent aux :

- Plan d'actions du SMMAR
- Immobilisations corporelles et incorporelles
- Affectation du déficit d'investissement antérieur
- Opérations d'ordre

PLAN d' ACTIONS pour 353 980 €

Cf détail du plan d'actions.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES pour 97 285 €

Il s'agit des dépenses de matériel roulant, informatique, licences, développement de bases de données (SHYVAA, OGERISK, STYX, SIG, GED, 24.7,) et mobilier.

OPERATIONS D'ORDRES

Ces frais correspondent aux subventions d'investissement transférées pour 3 941.84 €

PLAN D' ACTIONS DU SMMAR

Le montant total des actions pour 2022 est de : 1 836 245 €

- les actions de la section fonctionnement s'élèvent à 1 482 265 € ;
- celles de la section investissement à 353 980 €.

Par rapport au BP 2021, ces actions sont en augmentation compte tenu de la fin du PAPI 2 et notamment des actions financées (PCS, communication...) par l'actuel programme Européen FEDER arrivant à échéance en septembre 2022.

Le programme d'actions qui sera mis en œuvre en 2022 répond au projet politique défini précédemment et qui vise principalement à assurer l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques et la prévention protection contre les inondations.

Ces actions à conduire en 2022 sont les suivantes :

DEVELOPPER LA CONNAISSANCE – BP 2022 : 411 769 €

POURSUITE DE LA SENSIBILISATION AU RISQUE INONDATION ET A LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES DES PUBLICS SCOLAIRES, GRAND PUBLIC, ACTEURS SOCIAUX, ECONOMIQUES, ELUS, PARTICULIERS.

DEFINITION ET PRISE EN COMPTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ETUDES D'ALEAS PAPI

APPUI A LA REDACTION DE LA STRATEGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION ET GOUVERNANCE PAPI 3

Cadre financier : PAPI

ETUDES PREALABLES A L'ELABORATION DU DOSSIER PAPI 3 SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUDE DE LA BERRE ET DU RIEU

ETUDES DE CONTRIBUTION DU KARST DE L'ORBIEU AUX CRUES DE SURFACE (inv.)

ORGANISER LA GESTION DE CRISE – BP 2022 : 604 775 €

MISE A JOUR DES PLANS COMMUNAUX DE SAUVEGARDE

RENFORCEMENT DU SUIVI PLUVIOMETRIQUE - AIDE A LA GESTION DE CRISE

SUIVI HYDROMETRIQUE DES BASSINS VERSANTS AUDE ET BERRE / MISE EN PLACE DE STATIONS DE MESURES HYDROMETRIQUES ET SYSTEMES DE TELETRANSMISSION / STATIONS COMPLEMENTAIRES (inv.)

REPERES DE CRUES et LAISSES DE MER : Fabrication, Nivellement et Pose (inv.)

POURSUITE DES DEVELOPPEMENTS DES OUTILS DE GESTION DE CRISE (inv.)

ADAPTER LE TERRITOIRE – BP 2022 : 110 000 €

ETUDE ALEA VULNERABILITE DES COMMUNES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'AUDE, DE LA BERRE ET DU RIEU

SE PROTEGER DU RISQUE – BP 2022 : 400 000 €

ÉTUDES DIAGNOSTICS DE VULNERABILITE DES BATIS DES GESTIONNAIRES PUBLICS, DES COMMERCES, DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS DU BASSIN VERSANT DE L'AUDE

PRESERVER LES MILIEUX AQUATIQUES – BP 2022 : 84 700 €

DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION STRATEGIQUE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN VERSANT DE L'AUDE.

ETUDE EVALUATION ET REDUCTION DE L'IMPACT DES ECLUSEES SUR LES MILIEUX ET LES USAGES

AMELIORER LA GESTION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE DE L'EAU – BP 2022 : 75 000 €

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-011-251101549-20220413-CS_DELIB15_

ETUDE DE RESTRUCTURATION DE LA GOUVERNANCE DES SAGE A L'ECHELLE DES BASSINS VERSANTS AUDE, BERRE ET CORBIERES MARITIMES

ETUDE DE CONNAISSANCE DES DEBITS D'ETIAGE DE L'ORBIEU ET DE SES AFFLUENTS

APPLIQUER LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE FLEUVE AUDE – BP 2022 : 150 000 €
IDENTIFICATION DU ROLE HYDRAULIQUE DES MERLONS DE BORD D'AUDE EN REGARD DU DECRET « SYSTEME D'ENDIGUEMENT » DU 12 MAI 2015 ET L'APPLICATION DE LA GEMAPI SUR LE TERRITOIRE (inv.)

DEFINITION D'UN PLAN DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL DU FLEUVE AUDE

RECETTES 2022

A. RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Les recettes de fonctionnement de 3 832 643.95 € sont assurées par :

- La contribution financière globale des syndicats adhérents de 1 065 000 € dont 495 000 € de participation statutaire et 570 000 € de participation spécifique
- La contribution statutaire du Département de l'Aude de 495 000 €
- Les subventions pour l'animation assurée par les agents du SMMAR ainsi que les postes de techniciens et coordonnateurs bénéficient de financement variant entre 0% et 80% (Feder, Etat, Agence de l'Eau RMC, Région)
- Les subventions provenant de l'Europe, l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau et le Département de l'Aude et de l'Hérault pour l'ensemble des actions menées par le SMMAR (PAPI et hors PAPI) et financées entre 50 % à 80 %.
- L'affectation de l'excédent de fonctionnement antérieur pour + 406 439.61 €
- Les subventions transférables (opérations d'ordres) pour 5 370.44 €
- Les dotations aux amortissements (opérations d'ordres) pour 3 941.84€

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Les recettes d'investissement de 455 206.84 € sont assurées par :

- Les subventions provenant de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département de l'Aude pour l'ensemble des actions menées (PAPI et hors PAPI) et financées entre 50 % à 80 %.
- Le FCTVA (N-2) 60 000 €
- Une aide à l'investissement du Département de l'Aude de 50 000 €.
- De produits exceptionnels liés à la cession de véhicules pour 9 600€
- L'affectation de l'excédent d'investissement antérieur pour + 39 617.10 €
- Les dotations aux amortissements (opérations d'ordres) pour 71 805.01 €
- D'un virement de la section de fonctionnement nécessaire à l'équilibre 37 479.23 €

Vu l'absence de remarques, La proposition de Budget Primitif 2022 est soumise au vote de l'assemblée

Le Comité Syndical, à l'unanimité des voix :

ADOpte le Budget Primitif 2022 du SMMAR tel que présenté par le Président et affichant un sur-équilibre en section de fonctionnement ;

ARRETE pour l'année 2022 les montants des participations statutaire du Département de l'Aude et des EPCI membres et autres recettes de fonctionnement aux sommes présentées ci-dessus ;

ARRETE pour l'année 2022 les montants des recettes d'investissement aux sommes présentées ci-dessus ;

AUTORISE le Président à effectuer toutes les démarches relatives au Budget Primitif 2022 et à signer tous les documents destinés à sa mise en œuvre.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.*

Eric MÉNASSI
Président du SMMAR



Affiché le 22/04/2022
Publié le

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-011-251101549-20220413-CS_DEL IB15_



S.M.M.A.R.
BP 2022
Vue d'ensemble du fonctionnement

	Budget primitif 2022
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
011 - Charges à caractère général	1 801 522,00
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	73 664,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	1 635 723,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	91 430,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	705,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 612 294,00
65 - Autres charges de gestion courante	57 706,00
66 - Charges financières	6 750,00
67 - Charges exceptionnelles	3 000,00
Total dépenses réelles	3 481 272,00
Total dépenses d'ordre	109 284,24
Total dépenses de fonctionnement	3 590 556,24
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	
74 - Dotations et participations	3 422 260,50
75 - Autres produits d'activité	2,00
76 - Produits financiers	
77 - Produits exceptionnels	
013 - Atténuations de charges	
002 - Excédent de fonctionnement reporté	406 439,61
Total recettes réelles	3 828 702,11
Total recettes d'ordre	3 941,84
Total recettes de fonctionnement	3 832 643,95
SOLDE DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2022
	Propositions Nouvelles
Solde de fonctionnement	242 087,71

S.M.M.A.R.
BP 2022
Vue d'ensemble de l'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022
	Propositions Nouvelles
001 - Déficit d'investissement reporté	
16 - Emprunts et dettes assimilés	
20 - Immobilisations incorporelles	50 420,00
21 - Immobilisations corporelles	77 865,00
Total dépenses réelles hors opérations	128 285,00
001 - REPERES DE CRUES	30 000,00
02 - CONTRIBUTION DU KARST ORBIEU AUX CRUES	30 900,00
03 - OUTIL DE SUIVI HYDROMETRIQUE-volet 2-T.1	6 575,00
05 - KARST ORBIEU compl.	15 305,00
06 - OUTIL SUIVI HYDRO Volet 2- T2	25 000,00
07 - OUTIL SUIVI HYDRO 2.0	75 000,00
08 - Etude digues et Merlons sur fleuve Aude	100 000,00
09 - DVLPMO OUTIL GESTION CRISE	40 200,00
Total dépenses opérations d'invest.	322 980,00
Total dépenses d'ordre	3 941,84
Total dépenses d'investissement	455 206,84
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2022
	Propositions Nouvelles
001 - Excédent d'investissement reporté	39 617,10
024 - Produits des cessions d'immobilisations	9 600,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	60 000,00
13 - Subventions d'investissement	85 960,00
16 - Emprunts et dettes assimilés	
Total recettes réelles hors opérations	195 177,10
001 - REPERES DE CRUES	18 633,00
02 - CONTRIBUTION DU KARST ORBIEU AUX CRUES	23 440,00
03 - OUTIL DE SUIVI HYDROMETRIQUE-volet 2-T.1	12 548,50
05 - KARST ORBIEU compl.	8 557,00
06 - OUTIL SUIVI HYDRO Volet 2- T2	15 000,00
07 - OUTIL SUIVI HYDRO 2.0	46 200,00
08 - Etude digues et Merlons sur fleuve Aude	19 167,00
09 - DVLPMO OUTIL GESTION CRISE	7 200,00
Total recettes opérations d'invest.	150 745,50
Total recettes d'ordre	109 284,24
Total recettes d'investissement	455 206,84

ANNEXE BP 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 19/04/2022

Application agréée E-legalite.com

99_BU-011-251101549-20220413-CS_DEL IB15_